



PAROISSE DE GRANDSON GIEZ ORGES LES TUILERIES

ASSEMBLÉE PAROISSIALE

P.a. M. René PERDRIX, Président -1429 GIEZ

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Conformément à l'art. 17 du règlement ecclésiastique de l'EERV
du 02 décembre 2011,
et comme annoncé au préalable
dans la table des cultes et le journal Réformés,

**l'assemblée paroissiale de la paroisse de Grandson
est convoquée le dimanche 19 novembre 2023 à 11h00,
à l'église de Grandson, après le culte de 10h00**

Ordre du jour :

1. Accueil et lecture des principes constitutifs
2. Adoption de PV AP du 19.3.2023. *Il est à disposition sur le site de la paroisse (<https://www.eerv.ch/region/nord-vaudois/grandson/accueil>) ainsi qu'à l'entrée du temple de Grandson*
3. Précision sur la répartition des tâches au sein du CP actuel
4. Présentation du budget 2024
5. Rapport de la commission de gestion
6. Adoption du budget
7. Information sur la vie paroissiale
8. Information du Conseil Régional
9. Conseil de paroisse : recherche de nouveaux membres
10. Divers et propositions individuelles

Ainsi donné à Grandson, Giez, Orges et les Tuileries pour affichage, le *6 nov.*

2023.

AU NOM DU BUREAU

R. Perdrix, président